S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Construction de bâtiments à usage administratif

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Administration publique · Direction générale de l'Architecture et de la Construction (DGAC)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
50 milliards FCFA ≈ 76,2 millions EUR	**Niamey, Tahoua, Maradi et Zinder**	**Prêt, PPP ou PTF**

Montant recherché auprès des investisseurs : 50 000 000 000 FCFA. Apport propre du promoteur : mise à disposition des terrains et accès aux avantages spéciaux du Code des investissements.

L'opportunité

Le renforcement de l'efficacité des services publics ainsi que leurs offres face aux demandes nécessitent des infrastructures administratives modernes, fonctionnelles et durables. Les bâtiments actuels présentent souvent des déficiences techniques, sont insuffisants pour la capacité requise, ou inadaptés aux normes de sécurité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-003

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études, dont faisabilité** : En cours
- **Autorisations** : Non obtenues
- **Site** : Disponibilité en cours

Objectifs

Assurer la construction d'infrastructures administratives modernes et durables pour renforcer la qualité, l'efficacité et la sécurité des services publics au bénéfice des agents et des usagers

- Adapter des bâtiments administratifs conformes aux normes techniques, sécuritaires et environnementales
- Garantir la fonctionnalité et la flexibilité des espaces pour répondre aux besoins des services
- Améliorer l'accessibilité et le confort
- Assurer la durabilité des infrastructures
- Optimiser la gestion des espaces administratifs par la modularité et la flexibilité en fonction du flux de travail

Composantes

1. Études techniques

2. Construction et aménagement
3. Équipements et ameublements
4. Mise en service et entretien périodique

Résultats attendus

- Les conditions de travail des agents sont améliorées

Modèle économique

Sources de revenus

- Loyers versés par l'État à l'investisseur qui réalise les bâtiments, jusqu'à remboursement de l'investissement, selon le principe du partenariat public-privé

Hypothèses de rentabilité

- Remboursement par loyers sur 15, 20 ou 30 ans

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Espace AES

Partenaires financiers

BOAD, BAD, Banque mondiale

Rôle de l'État

Facilitateur

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Développement des micro-projets	Centralisation des planifications

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.